



BAROMÈTRE 2024

du Travail à temps partagé

À propos du Portail du temps partagé :

Le Portail du temps partagé est le média référent de toutes les formes et structures de Travail à temps partagé, en France. Il vise à informer et à permettre aux entreprises d'accéder aux compétences de professionnels opérationnels nécessaires à leur gestion, production et développement. Nous, partenaires et ambassadeurs du Portail avons la conviction que le Travail à temps partagé est une alternative d'avenir pour l'emploi comme pour les organisations, en associant flexibilité et maîtrise des coûts.



Baromètre 2024 du Travail à temps partagé

Le Portail du temps partagé et l'ensemble de ses partenaires ont le plaisir de vous présenter la 9^{ème} édition du Baromètre annuel du temps partagé.

Le questionnaire a été transmis fin 2023 à l'ensemble des professionnels du temps partagé.

A l'approche des quarante ans des premiers acteurs du temps partagé, le Baromètre du temps partagé poursuit son témoignage sur les tendances du Travail à temps partagé :

- Les entreprises adhèrent pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (27 %) et l'expertise plus pointue (26 %) de ces professionnels à temps partagé.
- Le Travail à temps partagé couvre l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité.
- La majorité sont des professionnels aguerris (87 % ont 40 ans et +) et voient leur pratique du temps partagé se stabiliser (25 % l'exercent depuis plus de 5 ans).
- 96 % des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (29 %) et d'être autonomes (26%).

Bonne lecture et à l'année prochaine !



Témoignages

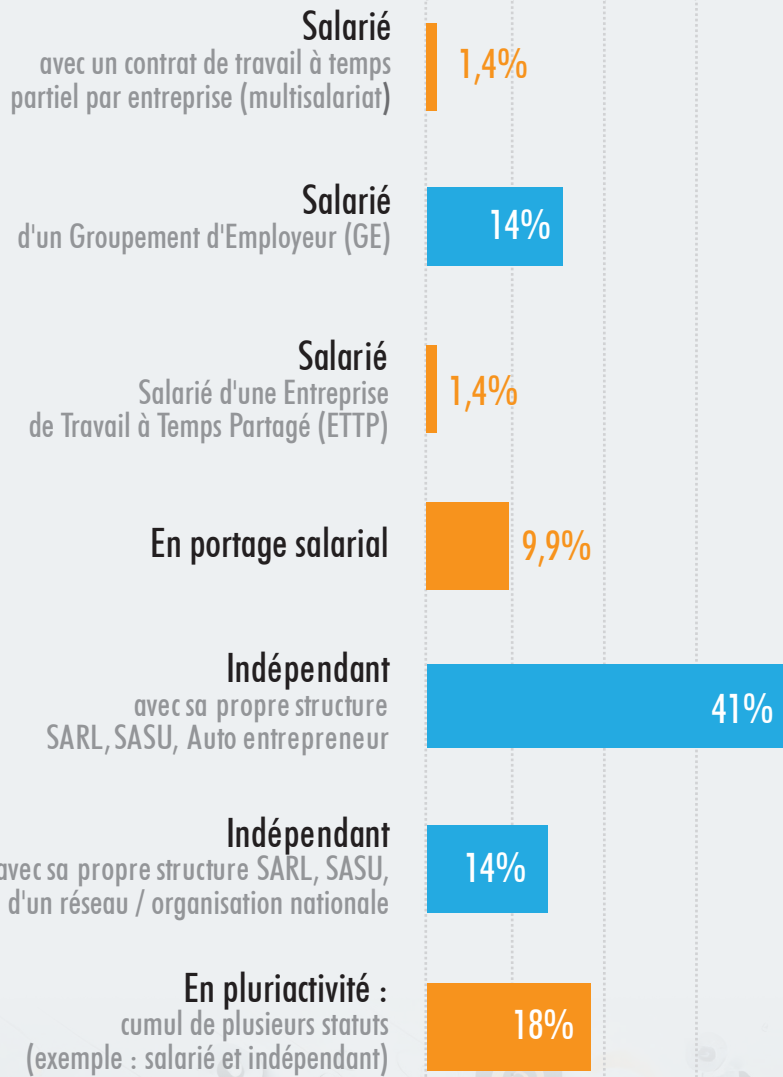
« Apporte une grande liberté dans la façon de "façonner" son activité professionnelle »

« Faire bénéficier les PME et ETI d'expertise hors masse salariale ni ETP supplémentaire »



QUI SONT LES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTAGÉ ?

Statut



PARTENAIRES OR



PARTENAIRES ARGENT



PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

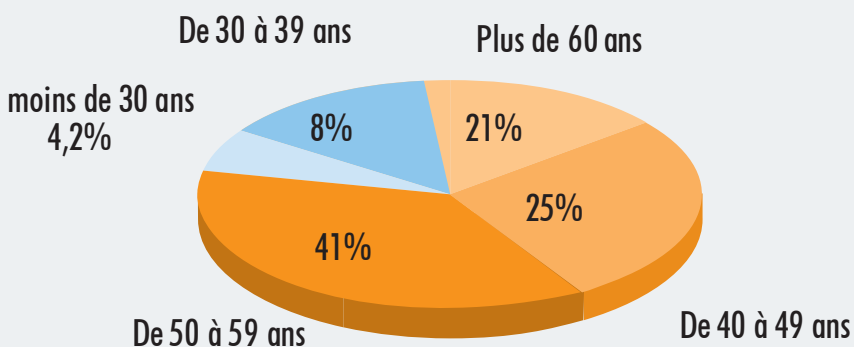


QUI SONT LES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTAGÉ ?



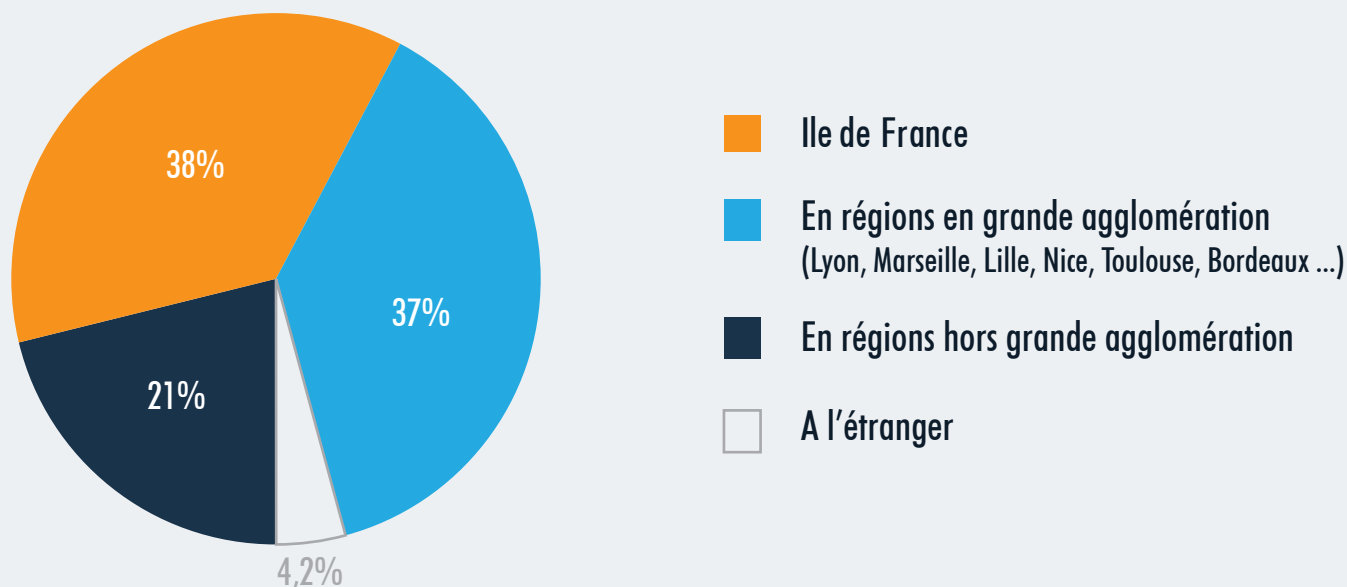
41% d'homme

59% de femme



Tranche d'âge ?

Principal lieu d'intervention



DOMAINE D'ACTIVITÉ



22%

Ressources humaines



22%

Finance et gestion



20%

Commercial & Marketing



14%

Communication



7,5%

Administratif :
office manager, assistantat ...



5,4%

Industrie



3,2%

Qualité, sécurité,
environnement,
développement durable



3,2%

Export



2,2%

Informatique
et système d'informations



1,1%

Direction et Gouvernance

TEMPS D'INTERVENTION CUMULÉ EN ENTREPRISE

35%

Moins
de 10 jours
par mois

34%

Entre 10
et 15 jours
par mois

17%

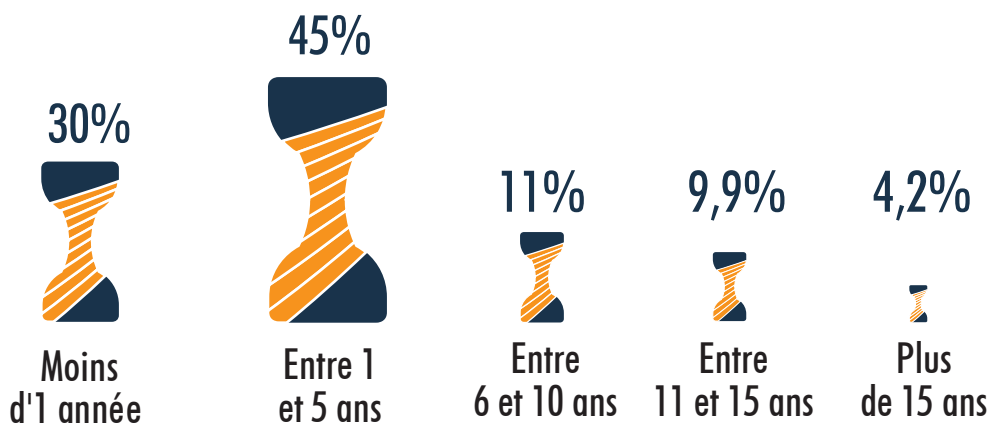
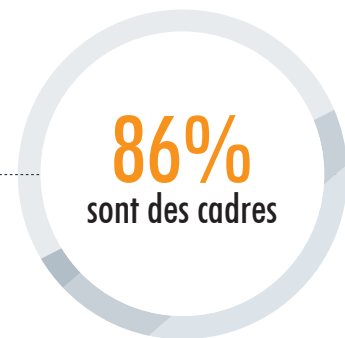
Temps plein
ou quasi
temps plein

14,1%

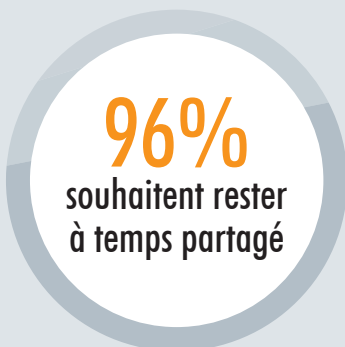
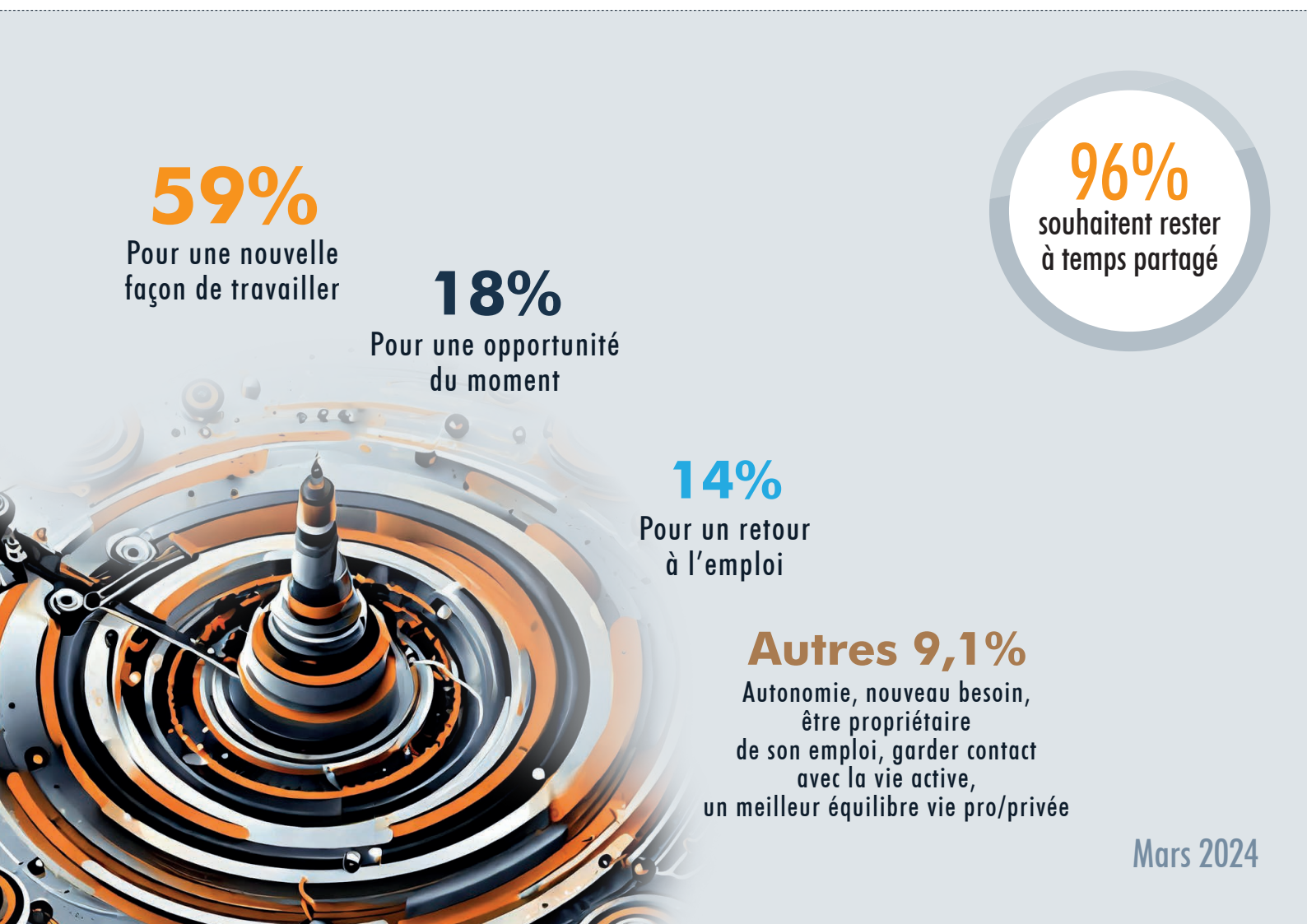
Aléatoire



ANCIENNETÉ D'ACTIVITÉ EN TEMPS PARTAGÉ



POURQUOI AVEZ-VOUS OPTÉ POUR LE TEMPS PARTAGÉ ?



59%
Pour une nouvelle façon de travailler

18%
Pour une opportunité du moment

14%
Pour un retour à l'emploi

Autres 9,1%
Autonomie, nouveau besoin, être propriétaire de son emploi, garder contact avec la vie active, un meilleur équilibre vie pro/privée

LES AVANTAGES POUR LE PROFESSIONNEL...



29%
Diversité
des missions



26%
Autonomie



25%
Equilibre
vie professionnelle
vie personnelle



9,5%
Mutualisation
des risques
sur plusieurs
entreprises



8,1%
Revenus
récurrents



2,4%
Autres

ET POUR LES ENTREPRISES



27%
Une solution
flexible



26%
Une expertise plus pointue
sur certaines compétences



20%
Une meilleure
maîtrise des coûts



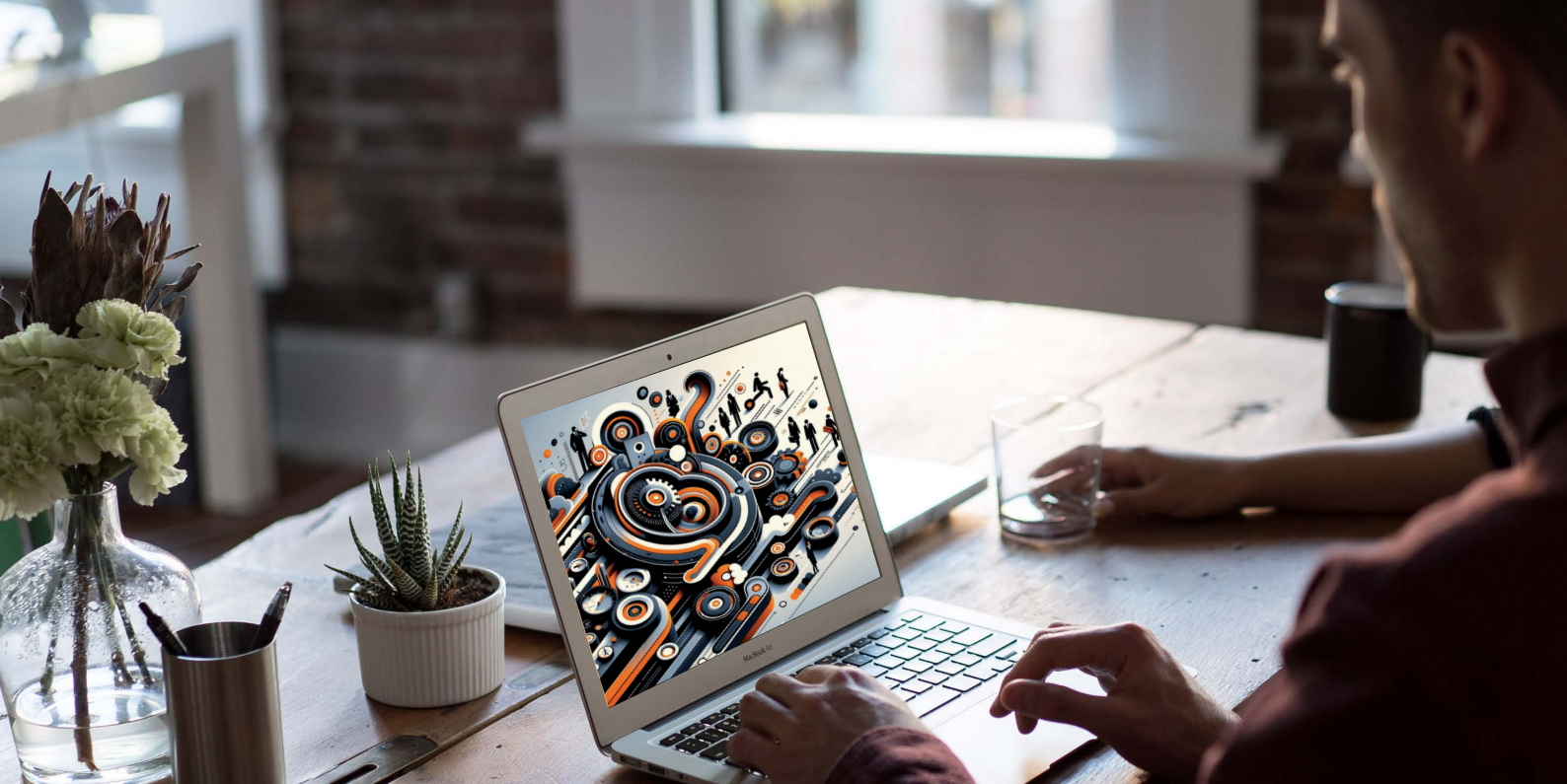
14%
Une délégation
du pilotage
de certains projets



13%
Une implication
dans la durée



0,4%
Autres



À l'année prochaine
pour la
10^{ème} édition !

contact@le-portail-du-temps-partage.fr
www.le-portail-du-temps-partage.fr

Crédit photo : Bench Accounting.